

07/02/2014

MESSAGES - 1. Le Chapitre Général Extraordinaire, réuni à Rome sous la présidence du Délégué Pontifical, le cardinal Velasio de Paolis, publie ce communiqué sur le chemin de renouveau que nous sommes en train de parcourir. Nous nous dirigeons à toutes les personnes qui ont suivi attentivement les événements récents dans notre congrégation religieuse, en particulier à nos frères légionnaires du Christ, aux laïcs consacrés, aux consacrées et à tous les autres membres et amis du mouvement *Regnum Christi*.

2. C'est la première fois que nous réunissons le Chapitre Général depuis 2005. Le chapitre étant la plus haute autorité interne qui représente toute la congrégation, nous avons vu le besoin de nous prononcer sur les événements significatifs des neuf dernières années. Nous voulons par là établir définitivement la posture de notre congrégation sur les comportements du P. Marcial Maciel et sur son rôle de fondateur.

Nous nous inscrivons ainsi dans la continuité des dispositions du Saint-Siège et de la [déclaration](#) signée antérieurement par tous les supérieurs majeurs de la Congrégation. De plus, nous voulons présenter quelques réflexions initiales sur les points les plus importants du processus de renouveau de notre congrégation. Au cours des semaines prochaines, nous, les pères du Chapitre, nous continuerons l'analyse des différents thèmes à discuter et nous donnerons des orientations au nouveau gouvernement de la Légion pour le chemin qu'il reste à parcourir.

3. Alors que nous évaluons la gravité du mal et le scandale causé, nous avons à l'esprit que nous nous trouvons sous le regard miséricordieux de Dieu, dont la providence continue à guider nos pas. En nous unissant à Jésus-Christ, nous espérons pouvoir racheter notre histoire douloureuse et vaincre par le bien les conséquences du mal. Ce n'est qu'ainsi que nous

pourrons trouver un sens évangélique dans ce qui s'est passé et construire notre avenir sur les fondations solides de la confiance en Dieu, de la fidélité à l'Eglise et de la vérité.

4. Dans cette perspective, nous avons considéré les actions très graves et objectivement immorales du P. Maciel, qui ont mérité les sanctions que la [Congrégation pour la Doctrine de la Foi lui a imposées à l'époque](#).

Notre fondateur est mort en 2008 et nous implorons pour lui la miséricorde de Dieu. En même temps, nous voulons exprimer notre profond regret pour les abus de mineurs séminaristes, les actes immoraux commis avec des hommes et des femmes adultes, l'usage arbitraire de son autorité et des biens, la consommation exagérée de médicaments addictifs et l'appropriation d'écrits publiés par des tiers. L'attitude incohérente de continuer à se présenter pendant des dizaines d'années comme prêtre et témoin de la foi alors qu'il cachait ces conduites immorales nous apparaît incompréhensible. Nous réprouvons tout cela avec fermeté. Nous regrettons que de nombreuses victimes et personnes affectées aient espéré en vain une demande de pardon et de réconciliation de la part du P. Maciel, et aujourd'hui, nous voulons faire nous-mêmes cette demande, en exprimant notre solidarité envers elles toutes.

5. Nous, les pères du Chapitre, nous avons entendu comment les supérieurs majeurs de la congrégation ont appris petit à petit ces aspects cachés de la vie de notre fondateur, comment ils ont tenté de discerner la réponse qu'il fallait donner, en tenant compte des exigences éthiques et morales, et comment ils ont géré la communication de ces faits. Avec eux, nous reconnaissons aujourd'hui l'incapacité initiale à croire les témoignages des personnes qui avaient été victimes du P. Maciel, le long silence institutionnel et, plus tard, les hésitations et les erreurs de jugement au moment d'informer les membres de la congrégation et les autres personnes. Nous demandons pardon de ces déficiences qui ont augmenté la douleur et l'incertitude de beaucoup.

[Lire le texte intégral](#)